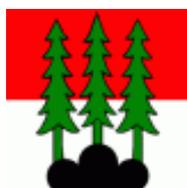




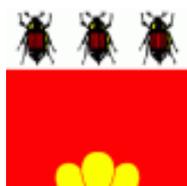
Pully



Paudex



Savigny



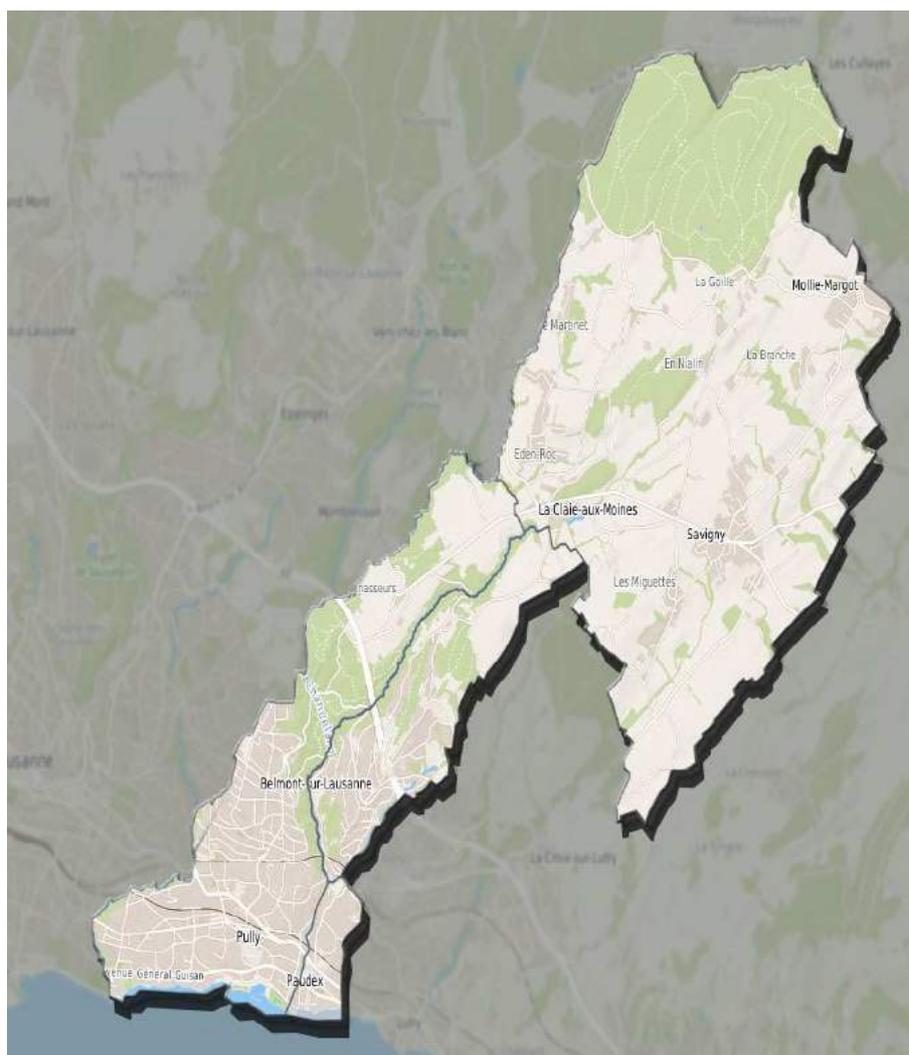
Belmont s/  
Lausanne

# Bulletin d'information

N° 03 - 2017



**POLICE** EST LAUSANNOIS



**Police Est Lausannois**  
Rue de la Poste 9  
1009 Pully

Tél : 021 721 33 11  
Fax : 021 721 33 15  
[info@police-el.ch](mailto:info@police-el.ch)  
[www.police-el.ch](http://www.police-el.ch)

Urgences : 117  
Ambulance : 144  
Pompiers : 118



Polices  
communales  
vaudoises

[www.polcom-vd.ch](http://www.polcom-vd.ch)

**LES POLICES  
COMMUNALES  
VAUDOISES  
RECRUTENT**



Rejoignez-nous sur  
[www.polcom-vd.ch](http://www.polcom-vd.ch)

**mon métier,  
ma passion**



# Sécurité Publique

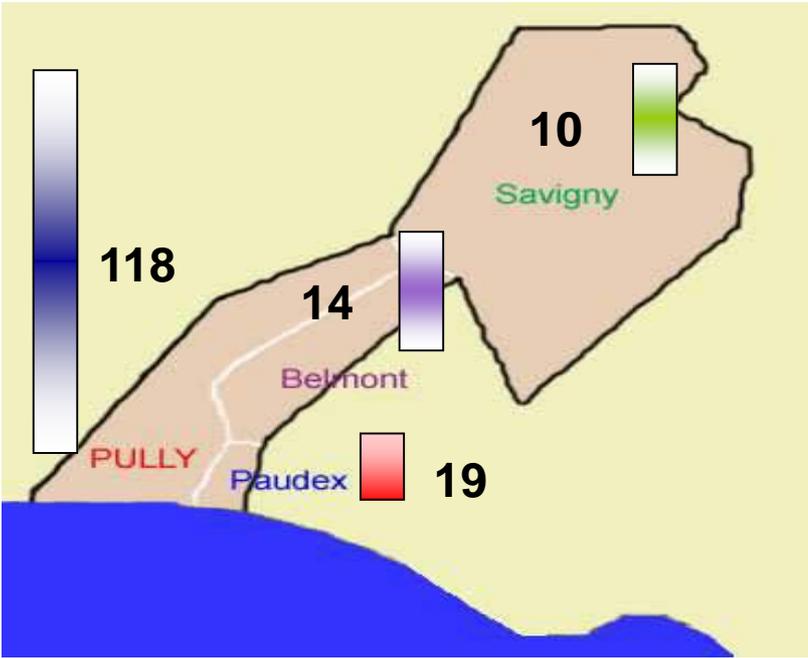
Nombre d'événements gérés par la PEL  
durant le mois de février 2017 :

**503**

Notamment pour :

Troubles à l'ordre public et nuisances sonores .....	14	interventions
Plaintes et Constats judiciaires .....	48	plaintes
Demandes d'assistance ou à caractère social .....	145	interventions
Ivresses au volant .....	5	dénonciations
Accidents de la circulation .....	29	interventions
Infractions à la LCR .....	35	dénonciations
Personnes contrôlées/interpellées/arrêtées .....	125	personnes

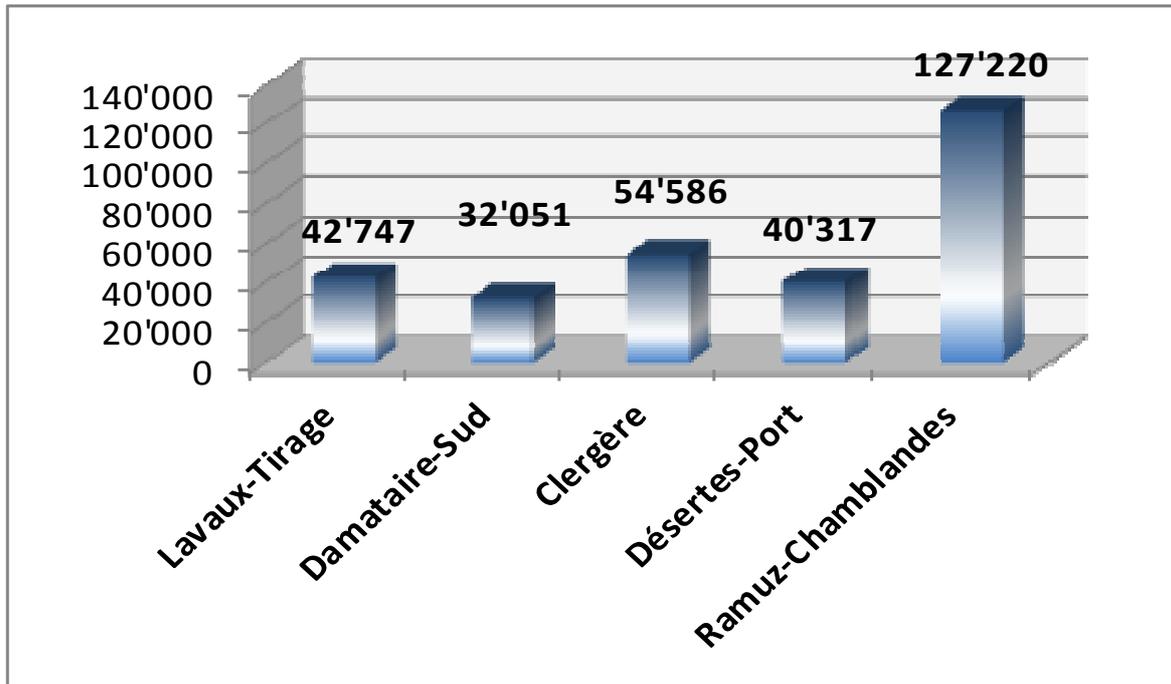
**Interventions  
Police-secours par  
commune :**



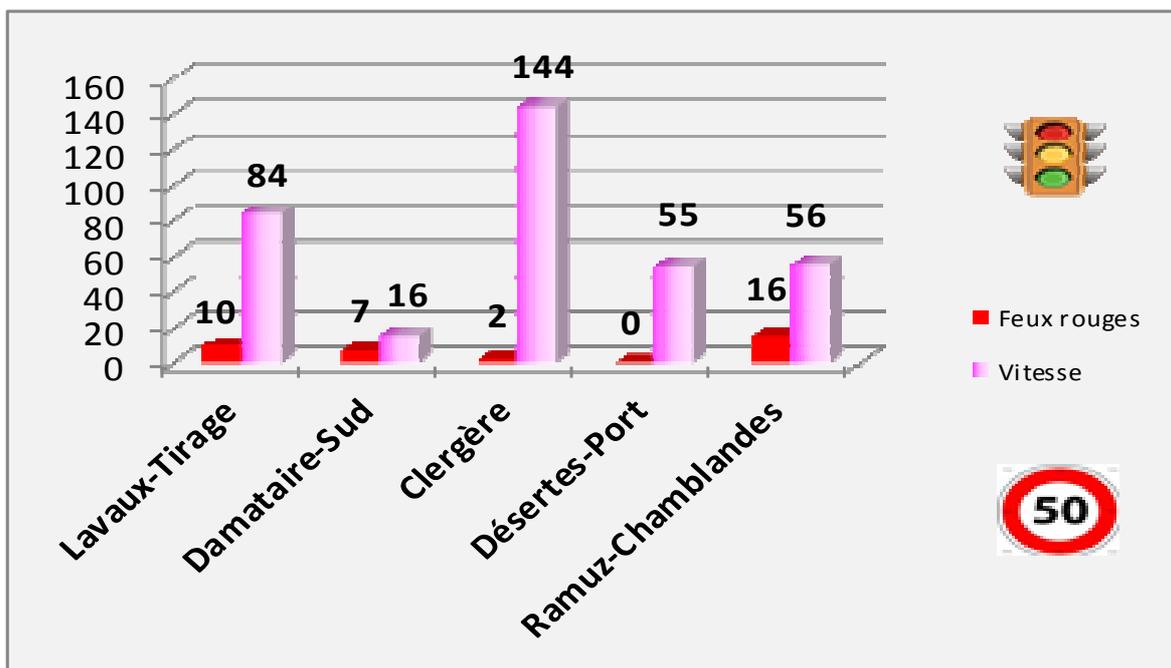


# Surveillance Automatique du Trafic Pully

## Nombre de véhicules contrôlés



## Véhicules en infraction



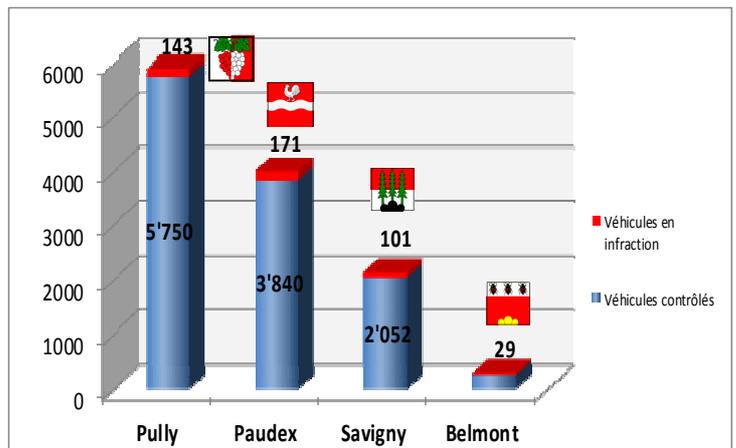
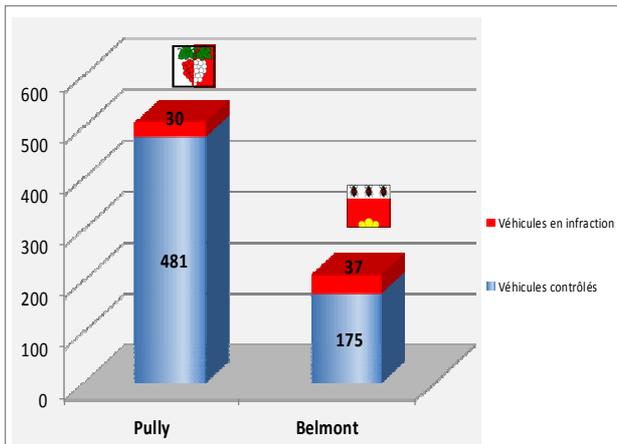
# Contrôles radars mobiles



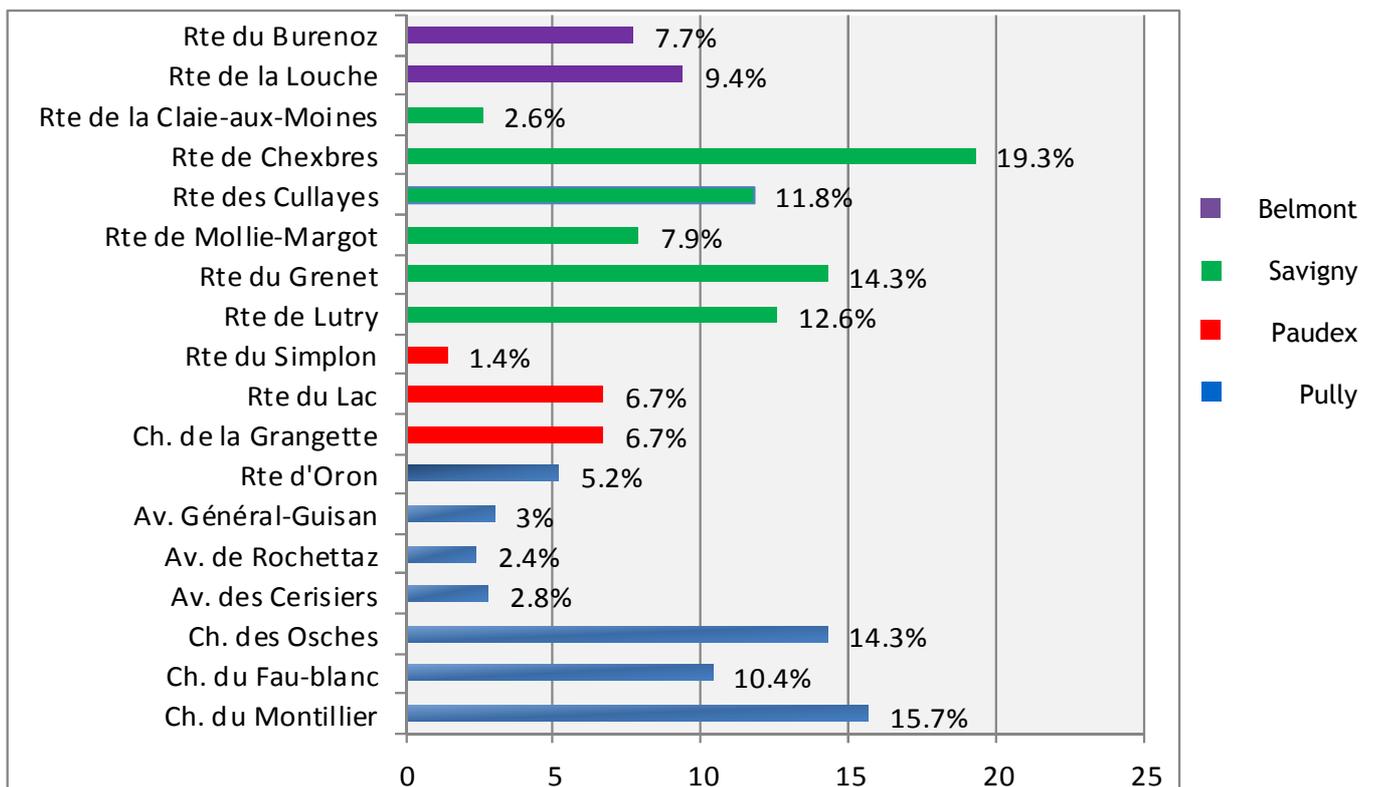
## Véhicules en infraction

### Zone 30 km/h

### Zones 50 / 60 km/h



## % d'infractions par rue et par commune





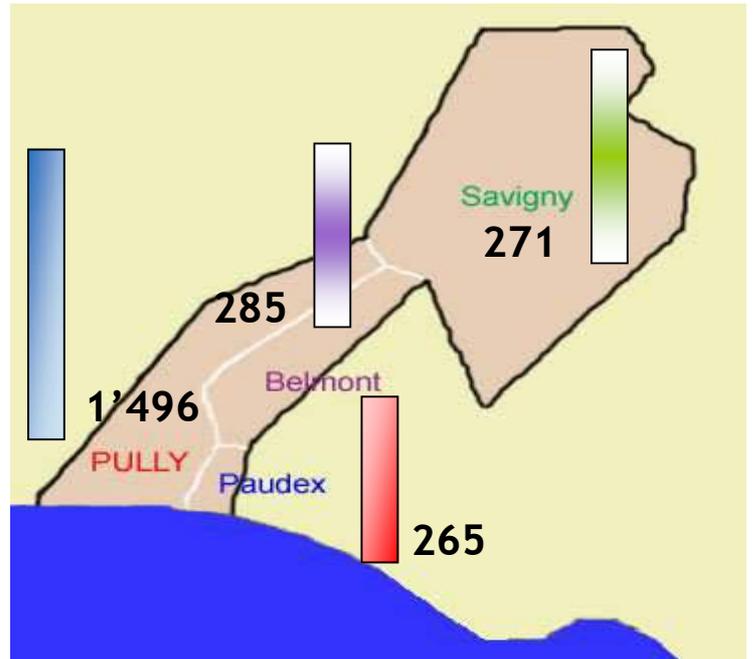
# Prévention

2'320 actions préventives

## Actions de prévention

Celles-ci comprennent les actions proactives, notamment :

- Présences près des écoles
- Patrouilles pédestres et préventives
- Contacts avec la population, autorités et commerçants
- Gestion des manifestations
- Surveillances



## Actions effectuées en février



Dans le cadre de la campagne "Boire ou conduire", plusieurs actions de prévention ont été menées sur l'ensemble du territoire durant le mois de février.

Ce sont pas moins de 190 sachets contenant des flyers préventifs et des articles publicitaires qui ont été distribués.

Des brochures « Ma région, ma mission », ainsi que des flyers « Les polices communales recrutent » ont également été distribués dans le cadre de la campagne de recrutement des polices communales qui se poursuit jusqu'au mois de mai 2017.

# Au STOP... je m'arrête !



## Message de votre Police de proximité

Ce message de rappel s'adresse à tous les usagers qui, fréquentant les artères de notre association de communes, ne se soucient plus guère de la signalisation en vigueur et prennent quelques libertés.

Plusieurs plaintes nous sont en effet parvenues récemment et les contrôles que nous avons effectués démontrent que celles-ci sont fondées. Il nous paraît donc utile et opportun de rappeler ce qui dit la loi au sujet du signal ci-dessus, qu'il ne faut pas confondre avec le « cédez le passage », qui lui, permet de ne pas s'immobiliser avant de déboucher sur une artère principale.

**Art. 27/1 de la LCR** (Loi sur la circulation routière du 19 décembre 1958 - état au 1<sup>er</sup> octobre 2016)

*«Chacun se conformera aux signaux et aux marques ainsi qu'aux ordres de la police. Les signaux et les marques priment sur les règles générales ; les ordres de la police ont le pas sur les règles générales, les signaux et les marques.»*

**Art. 36/1 de l'OSR** (Ordonnance sur la signalisation routière du 5 septembre 1979 - état au 15 janvier 2017)

*«Le signal STOP (fig. 3.01 OSR) oblige le conducteur à s'arrêter et à accorder la priorité aux véhicules circulant sur la route dont il s'approche. L'article 75/1 est applicable en ce qui concerne la ligne d'arrêt complétant le signal.»*

**Art. 75/1 de l'OSR**

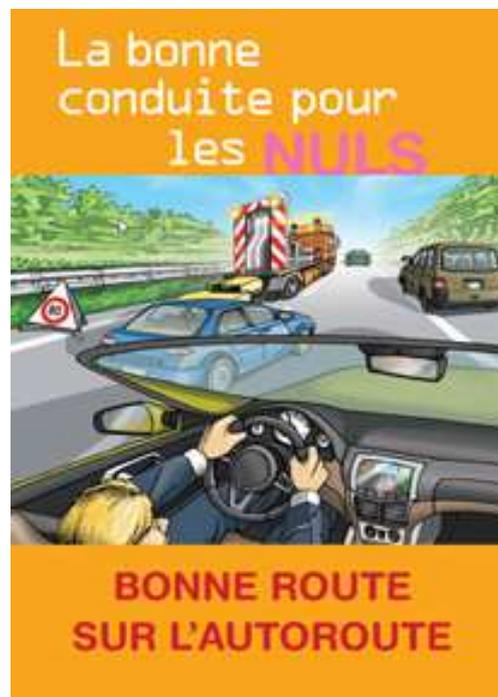
*«La ligne d'arrêt blanche, continue et perpendiculaire à la chaussée, indique l'endroit où les véhicules doivent s'arrêter près d'un signal STOP et, le cas échéant, près des signaux lumineux, avant un passage à niveau et au bout des voies de circulation destinées aux véhicules qui obliquent. La partie frontale du véhicule ne doit pas dépasser la ligne d'arrêt.»*

# Quelques règles à respecter lorsqu'on roule sur l'autoroute



## Lorsque je m'engage :

- J'accorde toujours la priorité aux véhicules circulant sur l'autoroute. J'accélère et j'adapte ma vitesse à celle des autres véhicules tout en observant le trafic au moyen de mes rétroviseurs.
- J'enclenche à temps le clignoteur gauche, mais pas avant que le véhicule derrière lequel je veux m'engager soit à ma hauteur. Après avoir donné un coup d'œil à gauche (angle mort), je quitte la voie d'accélération et m'insère dans le trafic. En cas de mauvaise appréciation je ne m'arrête pas, je continue à rouler sur la bande d'arrêt d'urgence et m'intègre dès que possible.



## Aux abords des chantiers :

- J'adapte ma vitesse à la limitation signalée et aux circonstances. Je ne réduis pas fortement mon allure sans raison.
- A quelque 300 mètres du chantier, je me déplace sur la bande d'arrêt d'urgence, permettant aux véhicules sur la voie de dépassement de se déplacer à leur tour sur la droite.
- En longeant le chantier, je ne change pas de voie et reprends ma voie de circulation au terme des travaux.

## En présence d'un système de feux :

- Je me conforme à la signalisation en vigueur : flèche verte—je peux circuler sur cette voie - flèche orange—je me dirige sur la voie indiquée - croix rouge—je ne poursuis pas sur cette voie.

## Je conduis avec courtoisie :

- Lorsque le trafic est de faible densité, je me déplace sur la voie de gauche pour faciliter l'engagement des usagers. Il m'importe de ne pas gêner les véhicules en dépassement.
- En cas de trafic intense, je peux réduire ma vitesse pour faciliter l'engagement.
- Je me déplace sur la voie de droite afin de laisser passer les véhicules plus rapides.
- Et je garde mes distances (minimum 2 secondes).

# Prévention contre les vols à l'astuce

## Message de votre Police de proximité

Ces deux dernières semaines, nous avons constaté une recrudescence de vols à l'astuce. Commis par des bandes d'auteurs roumains, ces cas visent particulièrement les personnes âgées.

Actuellement, ils opèrent de deux manières :

1. Ils demandent de la monnaie et arrivent à subtiliser l'argent dans le porte-monnaie de leur victime;
2. Des femmes accostent leurs victimes sous divers prétextes. Elles ont un contact physique avec la victime (voire l'enlacement) et en profitent pour lui dérober bagues ou montre.

Les victimes sont accostées principalement près d'une poste ou d'une banque, ainsi que dans les parkings souterrains.

Les cas sont pour l'heure plutôt localisés sur l'arc lémanique, même si d'autres cantons sont touchés. Il n'est donc pas impossible que ces auteurs agissent dans d'autres régions du canton.

### Ne vous empêchons pas d'être serviables ou généreux. Mais soyez méfiants et sur vos gardes !

- ⇒ Lorsque des inconnus vous abordent en rue pour demander leur chemin, de la monnaie, d'autres services ou mendient activement, gardez une main sur votre sac ou vos valeurs;
- ⇒ Evitez que ces inconnus aient un contact physique avec vous (vous enlacent, vous tiennent la main ou le poignet, etc.). Au besoin, éloignez-les de manière ferme.
- ⇒ Soyez méfiants quand plusieurs inconnus vous abordent ou « vous tournent autour » en même temps.
- ⇒ En cas de vol, signalez immédiatement le cas à la police en donnant le meilleur signalement possible du/de la/des suspects (âge, taille, habits, direction de fuite).



## Quelques interventions en bref ... sur notre territoire opérationnel

- Le 1er, vers 1300, un accident de la circulation n'ayant engendré que des dommages matériels s'est produit à Belmont-sur-Lausanne. Les déclarations étant contradictoires, les faits n'ont pu clairement être établis. Un appel à témoins a été lancé par voie de presse.
- Le 1er, vers 1820, un accident de la circulation impliquant deux automobiles s'est produit dans le centre de Pully. Après le heurt, le conducteur fautif a continué sa route. Interpellé peu après à son domicile, il s'est avéré qu'il était sous l'influence de l'alcool. Son permis a été saisi.
- Le 5, vers 1800, une patrouille est intervenue dans le nord de Paudex à l'occasion d'un échange de coups entre un père et son fils. Aucune suite pénale n'a été donnée.
- Le 7, vers 1830, une patrouille est intervenue dans un magasin du centre de Paudex afin d'identifier un voleur à l'étalage. Après avoir été interpellé, il a été entendu et laissé aller.
- Le 7, vers 2030, une patrouille a procédé à l'ouverture forcée d'un appartement dans le centre de Pully où une personne âgée avait chuté et s'était blessée. En raison de son état, elle a été prise en charge par une ambulance et transférée au CHUV.
- Le 8, vers 1945, une personne signalait que son véhicule stationné dans le sud de Belmont-sur-Lausanne était en train d'être fouillé par 4-5 jeunes. Une personne pouvant correspondre au signalement de l'un d'eux a été interpellée peu après. Aucun fait répréhensible n'a pu lui être reproché.
- Le 8, vers 0415, des dégâts ont été commis à un appareil de distribution de denrées alimentaires à la place de la Gare, à Pully, par des jeunes adultes. Ceux-ci ont été interpellés peu après alors qu'ils quittaient les lieux en voiture.
- Le 9, vers 0720, une patrouille est intervenue à Savigny où un véhicule a heurté et tué une biche. Le garde-faune a pris en charge le cervidé.
- Le 9, peu après 2300, une patrouille est intervenue en rue, dans le sud de Pully, où un individu fortement pris de boisson était couché à même le sol. En raison de son état, une ambulance l'a transféré au CHUV.
- Le 10, vers 0815, une personne âgée atteinte de la maladie d'Alzheimer a disparu lors d'une promenade dans le sud de Pully. Le dispositif mis en place a permis de la retrouver peu après dans un établissement public, en bonne santé.
- Le 10, vers 1400, un automobiliste s'est présenté au poste de police afin d'informer que son véhicule avait été endommagé alors qu'il était stationné au parking de la Clergère, à Pully. Les recherches entreprises ont permis de retrouver le véhicule fautif. Son conducteur a été identifié et dénoncé à l'Autorité compétente.
- Le 12, vers 1100, un contrôle de la déchèterie d'Arnier, à Belmont-sur-Lausanne, a permis de constater que deux personnes, non domiciliées dans la commune, y déposaient des déchets.
- Le 13, vers 2225, une patrouille a interpellé un ressortissant de l'Est dans les hauts de Paudex. Faisant l'objet d'un mandat d'arrêt, il a été conduit à la prison de la Léchère à Palézieux.
- Le 14, peu avant 1000, un élève conducteur a été interpellé à Pully. Non réglementairement accompagné, son permis a été saisi sur-le-champ.
- Le 14, vers 1500, une personne âgée est tombée devant son domicile, dans le centre de Pully. Une patrouille de police l'a relevée et conduite à son domicile où elle a été confiée aux bons soins de son épouse.

## Quelques interventions en bref ...

- Le 15, peu avant midi, notre centrale était informée qu'un cadavre emballé dans une couverture se trouvait dans la cour d'un immeuble du sud de Pully. Rapidement sur place, la patrouille a rencontré un SDF qui dormait dans un sac de couchage. Il a été orienté sur une structure d'accueil.
- Le 16, peu avant 0800, un passant a pris soin d'une personne âgée qui déambulait à Pully. Prise en charge par une patrouille, elle a été reconduite dans un EMS de la région.
- Le 16, vers 1730, une fuite de gaz s'est produite sur un chantier à Paudex, nécessitant l'intervention du SDIS Ouest Lavaux ainsi que des SI de la ville de Lausanne. La circulation a été perturbée en raison de la fermeture de la route durant 45 minutes.
- Le 17, peu après minuit, plusieurs jeunes adultes ont été appréhendés après qu'ils se sont rendus sur le toit du collège de l'Arnold Reymond, à Pully. Ils ont été sensibilisés sur la dangerosité de leurs actes.
- Le 19, vers 2020, une personne âgée désorientée a été retrouvée dans un immeuble du centre de Pully. Identifiée par les policiers, elle a été reconduite à son domicile et confiée aux bons soins de son épouse.
- Le 21, vers 0840, une patrouille est intervenue dans le centre de Paudex où une personne âgée avait déclenché son alarme Secutel. Sur place, les policiers ont relevé cette personne qui avait chuté.
- Le 23, vers 0200, des agents en patrouille à Pully ont remarqué un véhicule qui pouvait rentrer en ligne de compte dans un brigandage commis dans le canton. Intercepté, le butin du vol a été retrouvé dans la voiture. Les occupants ont été remis à la police de Sûreté.
- Le 24, vers 1300, une patrouille est intervenue dans le centre de Pully où un amoureux éconduit se trouvait sur le balcon de son ex-amie et tentait de pénétrer dans l'appartement. Acheminé au poste de police, il a été ensuite ramené chez lui, dans l'ouest lausannois, par gain de paix.
- Le 24, vers 1635, une patrouille est intervenue dans l'est de Belmont-sur-Lausanne où il était impossible d'accéder à l'appartement d'une personne âgée devant être hospitalisée. Après que le serrurier a pu ouvrir la porte, les pompiers ont évacué l'intéressé par le balcon de son appartement. Il a été acheminé au CHUV par une ambulance.
- Le 24, dans le centre de Savigny, peu avant 2230, une personne âgée a été remise au lit après avoir chuté dans son appartement.
- Le 25, vers 0245, une patrouille est intervenue dans un appartement de l'ouest de Pully où la locataire et ses convives se sont sentis peu bien après avoir consommé un cake à la marijuana. Après un passage aux urgences du CHUV, tout le monde a pu rentrer à domicile.
- Le 26, vers 0420, POLEST était informée que deux individus avaient été remarqués dans le quartier de Pierre-Ozaire, à La Clairie-aux-Moines, avec une échelle. Les recherches entreprises ont permis d'identifier une habitante du quartier qui avait été chercher son chat dans un arbre.

Pour des raisons de secret d'enquête respectivement de protection de la sphère privée, les événements à caractère judiciaire ou n'ayant pas été portés à la connaissance du public ne sauraient être insérés dans cette rubrique.

**« Servir et Protéger »**  
**« Une police proche de vous ! »**

**Une question ? Une sollicitation ?**  
N'hésitez pas à nous contacter  
7j/7j—24h/24h



LES POLICES  
COMMUNALES  
VAUDOISES  
RECRUTENT

Rejoignez-nous sur  
[www.polcom-vd.ch](http://www.polcom-vd.ch)

**mon métier,  
ma passion**

**POLICE EST LAUSANNOIS**

Rue de la Poste 9 - 1009 Pully

Tél. : 021 721 33 11

[www.police-el.ch](http://www.police-el.ch)

[info@police-el.ch](mailto:info@police-el.ch)

**URGENCE : 117**